DECLARATION DE PERFORMANCE n° 4.2 (version juin 2016)

PARQUET EN BOIS MASSIF

1°) REFERENCES NORMATIVES:

Règlement UE n° 305/2011 du 9 mars 2011 pour les produits de construction

Norme NF EN 14342:2013 de septembre 2013 pour les planchers et parquets en bois

2°) DESCRIPTION DU PRODUIT :

Essence : mélèze / WLAD

Type : parquet en bois massif en tant que tel, n'ayant subi aucun traitement chimique et exempt de tout adhésif, revêtement ou finition de surface, profilé 6 faces, avec rainure et languette jointes afin de constituer un système assemblé.

Epaisseur totale du produit : 22 mm

3°) N° D'IDENTIFICATION DU PRODUIT :

N° de série figurant sur la facture remise au client.

4°) USAGE DU PRODUIT :

Ouvrage de revêtement de sol pour usage intérieur

5°) IDENTIFICATION DU FABRICANT :

SAPO AMBIANCE BOIS

La Fermerie – 23340 FAUX LA MONTAGNE

6°) SYSTEME D'EVALUATION ET DE VERIFICATION DE LA CONSTANCE DES PERFORMANCES :

Système 4 : déclaration par le fabricant des performances en ce qui concerne les caractéristiques essentielles du produit sur la base des éléments suivants :

- contrôle de la production en usine (CPU)
- essais de type initial concernant les caractéristiques du Tableau ZA.1 de la norme EN14342:2013 (spécifications techniques harmonisées).

7°) PERFORMANCES DECLAREES :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Condition de mise en oeuvre	3 (avec ou sans lame d'air)	NF EN 14342:2013
Masse volumique moyenne et épaisseur totale du produit	570 kg/m³ - 22 mm	
Réaction au feu	E_{fl}-S1	NF EN 14342:2013
Dégagement de formaldéhyde	E1 (dégagement < 0,124 mg/m3 d'air)	NF EN 14342:2013
Teneur en pentachlorophénol (PCP)	Non décelé	NF EN 14342:2013
Résistance à la rupture	NPD	NF EN 1533
Résistance à la glissance	NPD	XP CEN/TS 15676
Conductivité thermique (λ)	0,14 W/mk	NF EN 14342:2013
Classe de durabilité naturelle (classe d'emploi)	1 (usage intérieur)	NF EN 335:2013

Les performances du produit identifié aux points 2 et 3 sont conformes aux performances déclarées ci-dessus.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 5.

Signé pour le fabricant et en son nom par Elie-Naël LAURENCERY, Président du Conseil d'Administration

Fait à Faux La Montagne, le 14 juin 2016